

PV de la Commission Jeunesse du 25 février 2021

« La santé mentale des adolescents en période Covid »

Nombre de participants : 44

1. Introduction

Présentation du sujet « La santé mentale des adolescents en période Covid (confinement, école à temps partiel, etc.) et diffusion de deux capsules vidéo :

- Capsule réalisée par le SAS de Mons : « La santé mentale des adolescents en période de Covid »
- Capsule Yapaka, interview du Dr Fabienne Glowacz : « Covid 19 : de la dépressivité à la dépression, comment accompagner l'adolescent pour éviter de disparaître dans ce glissement ? » <https://youtu.be/cMNHJtG2ZDI>

2. Réactions et échanges

- Constats :

- Depuis environ 1 mois, beaucoup de voix s'élèvent au départ de constats du terrain (notamment cartes blanches). Ces voix relaient une réelle inquiétude quant à la santé mentale des jeunes et à l'absence de perspectives. Il s'agit de faire entendre la détresse de ces jeunes aux autorités politiques.
- Il semblerait justement que les autorités politiques aient entendu et reconnu cette détresse et il faut profiter du fait qu'elles font écho. Les autorités politiques sont en demande de pistes de solutions concrètes co-construites avec les acteurs de terrain afin d'adopter des mesures spécifiques au public jeune (par ex. : réouverture des Maisons de Jeunes moyennant le respect de certaines conditions). Il serait donc opportun de fédérer les acteurs de terrain pour avancer dans cette co-construction.
- Les services constatent une lassitude des jeunes par rapport aux activités qui sont les leurs. Ils n'ont pas l'occasion de faire beaucoup de choses. Au niveau individuel, on constate aussi une aggravation des difficultés, du mal-être, des troubles.
- Pendant un certain temps, les fins d'hospitalisation ont été assez abruptes car il n'était pas possible de les préparer (pas de retour le week-end, etc.). Cette préparation vient d'être réactivée ainsi que la réouverture aux professionnels externes. Un appel est lancé aux AMO qui auraient des projets d'activités.
- Les CPMS constatent un important décrochage scolaire et social au sens large. La Ministre a entendu leur message. Un renforcement va être organisé, surtout là où il y a un public ado. Le travail des CPMS est reconnu mais il faudrait en faire de même pour les intervenants de 2^{ème} ligne (par ex. dans le domaine de la maltraitance). Les CPMS peuvent orienter mais les services de 2^{ème} ligne sont submergés.



- Il est aussi d'anticiper ! La mise en place d'outils et de pratiques demande du temps et de l'expérience... Il faut également tenir compte, à l'école, de l'hybridation et de l'impact sur la présence des jeunes.
 - Les jeunes se retrouvent seuls, devant leur pc et devant la masse d'apprentissages. Cette situation renforce les inégalités (pré-)existantes.
 - Les professionnels se sentent eux aussi isolés car « coupés » de leur public et de leur réseau. La crise Covid renforce les difficultés qui existaient déjà à ce sujet.
- Questionnements et difficultés :
- Comment gérer l'articulation entre les services de 1^{ère} et de 2^{ème} lignes ?
 - Certains services questionnent leur cadre de travail, eu égard à l'augmentation du nombre de demandes d'accompagnement émanant notamment du secteur de la santé mentale. Doivent-ils élargir leur mandat, leurs compétences, leur intervention ? Doivent-ils augmenter leur capacité d'accueil ? Ces services constituent parfois le dernier rempart...
 - Comment créer la rencontre avec les jeunes qui se tiennent à distance et se cloisonnent littéralement dans leur chambre ? Même pour les équipes mobiles qui se rendent au domicile, cela pose question. Comment créer le contact avec le jeune, en plus de celui créé avec les parents, sans être trop intrusif ?
 - Comment remettre du lien ? Il est indispensable de se rendre disponible quand l'ado l'est lui-même. Quid du cadre ? Comment mettre en place cette disponibilité en tenant compte des besoins et de la temporalité des jeunes ? Quel cadre donner comme incitant ?
- Outils et pratiques inspirants :
- Utilisation de la plateforme Teams en milieu scolaire pour favoriser les échanges entre jeunes
 - Mise en place de groupes de parole dans certains établissements scolaires afin de remettre du lien et du collectif
 - Organisation de formations à destination des enseignants pour leur permettre de repérer les élèves en difficulté
 - Organisation d'ateliers thématiques (difficultés familiales, méthode de travail, etc.)
 - Projet de prévention visant à redonner la parole aux jeunes sur différents thèmes (! il n'y a pas que le Covid !) et via différents moyens d'expression
 - Etc.

Remarque : il y a le « dire » ensemble et le « faire » ensemble. C'est important de libérer la parole dans des dispositifs collectifs mais il est aussi important de s'éloigner de la parole afin de réaliser des productions collectives qui permettent de construire et de faire émerger du positif et du beau (production artistique, etc.).



3. Suivi et prochaines réunions

Un Google Form est transmis aux participants dans le but de :

- Recenser les outils et pratiques inspirants qui n'auraient pas été partagés ce jour (ce qui existe)
- Identifier les projets d'outils/de pratiques inspirants (ce qui pourrait être mis en place)
- Organiser les prochaines réunions (thème et durée)

Celui-ci reste ouvert jusqu'au dimanche 21 mars prochain.

La prochaine réunion de la Commission Jeunesse se déroulera le **vendredi 2 avril 2021 à partir de 9h30**.

4. Annexes : outils et pratiques inspirants (suivi du recensement via Google Form)

- **THESA (thérapie sociale pour adultes et adolescents)** : consultations à destination des jeunes et adultes dont le prix est fonction des ressources financières du patient (contact : P. Verhelst CentreEmergences Tournai – verhelstpascale@gmail.com - voir aussi www.miec.be)
- **Projet d'après-midis gratuites organisées autour d'activités à destination des adolescents** (contact : P. Verhelst CentrEmergences Tournai – verhelstpascale@gmail.com)
- **Recueil des modes d'accessibilité des services et des initiatives** spécifiques identifiés dans la Division de Mons, en lien direct avec la crise (réalisé par le service de prévention de la Division de Mons, avec l'aide de tous les services qui font partie du Conseil de prévention)